

Membres du Conseil municipal : 29  
Membres en exercice : 29  
Présents : 18 Absents : 11  
Suffrages exprimés : 22

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT  
Haute-Garonne

Envoyé en préfecture le 23/10/2019  
Reçu en préfecture le 23/10/2019  
Affiché le 23/10/19  
ID : 031-213101181-20191017-D20190802-DE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CASTELNAU D'ESTRÉTEFONDS (31620)

Séance 2019/08 du 17 octobre 2019

**D. 2019/08-02 – FPT – Création de 5 postes – Avancements de grade**

L'an deux mil dix-neuf, le dix-sept octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du Conseil municipal, Maison de la Culture, sous la présidence de Monsieur Daniel DUPUY, Maire.

**Présents :** BOSCARIOL Eric, CONSTANS Loïc, DALDOSSO Corinne, DUPUY Daniel, DUSSART Vincent, FERREIRA-DUCASSE Céline, FOISSAC Christian, FORTIER J-Claude, LABIT Alain, MARTY Laurent, NESPOLO Florence, PILIPCZUK Gregory, RECOBRE Pierre, ROBIN Véronique, SIGAL Sandrine, SMIDTS Roberte, VERDEAU-BORNE Sébastien, WASTJER Michel.

**Absents excusés :** CALVET Karen, GACHE Lydie, RIBOUCHON Thomas, TORNOS Luc.

**Absents :** BODIOU Christelle, BRUN Dante, DELLAC Anne-Marie.

**Pouvoirs :** ABAD-LAHIRLE Nadine à SIGAL Sandrine, BINET Pascale à RECOBRE Pierre, DARES Patrick à LABIT Alain, LHERM Jean-Pierre à DALDOSSO Corinne.

*Les conseillers ont été convoqués le 11 octobre 2019, selon leur souhait exprimé, par pli remis à leur domicile par les agents de Police municipale et/ou par courrier électronique à leur adresse personnelle de messagerie. Le dossier était composé du courrier de convocation, de l'ordre du jour, des PV, des notes explicatives de synthèse et des projets de délibération avec leurs pièces jointes.*

Mme SIGAL Sandrine est nommée secrétaire de séance. M. BARAT, DGS, assiste à la séance en tant qu'auxiliaire.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il convient de créer des postes d'avancements de grades dans différents services municipaux afin de pouvoir nommer les agents qui remplissent les conditions statutaires cette année. Il convient de créer à cet effet :

Pour les services scolaires et périscolaires :

- 1 poste d'adjoint d'animation principal 2<sup>e</sup> Classe – temps non complet (30 h)
- 1 poste d'adjoint technique principal 2<sup>e</sup> Classe – temps non complet (32 h)
- 2 postes d'adjoint technique principal 2<sup>e</sup> Classe – temps non complet (30 h)
- 1 poste d'adjoint technique principal 2<sup>e</sup> Classe – temps non complet (28 h)

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité

Approuve la création des postes telle que proposée, à compter du 25 octobre 2019.

*Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme, le 23 octobre 2019  
Au registre sont les signatures  
Affiché le*

Le Maire,

Daniel DUPUY

